Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire Suivie par Candice JOFFRES
Tél. : 05.61.15.39.96
Mél : *css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr*

Muret, le 28 novembre 2013

Le sous-préfet de Muret,

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS BOUSSENS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) BOUSSENS, qui se tiendra :

Le lundi 16 décembre 2013 à 14 h 30
à la Sous-Préfecture de Muret – Salle Niel

10 Allées Niel – BP 20212 – 31605 MURET

L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du 12 avril 2013 ;
2. Bilan annuel des activités des sociétés ANTARGAZ et BASF HCP ;
3. Bilan des actions de l'inspection des Installations Classées ;
4. Présentation des résultats de l'étude de réduction des risques à la source ANTARGAZ ;
5. Point du Plan de Prévention des Risques Technologiques ;
6. Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

François BEYRIES